



**AMI : Installation d'Ombrières Photovoltaïques en
Autoconsommation Collective**

Parking de la Salle Brassens – L'Isle d'Espagnac

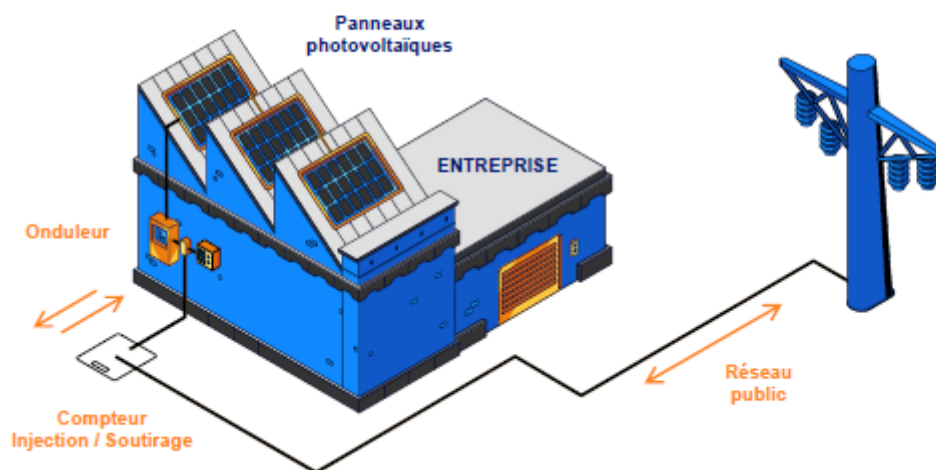
1. Objectifs et Données de Cadrage Technique

Dans le cadre de sa stratégie de transition énergétique, la commune de L'Isle d'Espagnac a identifié un fort potentiel de production solaire en autoconsommation sur le parking de la Salle Brassens.

Au regard de votre expertise dans le domaine des énergies renouvelables, nous avons le plaisir de vous informer du lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la conception et l'installation d'ombrières photovoltaïques sur ce site.

Guichet ouvert photovoltaïque

Autoconsommation ≤ 100 kWc



La commune de L'Isle d'Espagnac a réalisé des études préalables définissant les besoins cibles.

Les candidats devront fonder leurs offres sur les bases de dimensionnement suivantes :

- Puissance installée préconisée : Inférieure à 100 kWc.
- Surface de capteurs : Suivant étude proposée.
- Production annuelle à minimum souhaitée : 1 078 heures pleines (soit env. 178 MWh/an).
- Consommation annuelle actuelle des sites : 303 MWh.

- Fourniture d'un outil de gestion pour permettre l'optimisation économique de l'autoconsommation collective (en prenant en compte la répartition des productions sur les sites raccordés).
- Planning prévisionnel des différentes étapes de l'opération projetée, prise en charge par le candidat (urbanisme, raccordement, contact EDF OA).
- L'implantation prévue devra prendre en compte des réglementations en vigueur (urbanisme, réglementation sur les ERP, ...).

Indicateurs de performance cibles (KPI) à proposer dans l'étude :

Indicateur	Valeur Cible
Taux d'autoconsommation	A proposer*
Taux de couverture	A proposer*
Production PV autoconsommée	A proposer*
Surplus injecté (revente)	A proposer*
Nouveau soutirage réseau	A proposer*

- en Kwh et en €

2. Attendus Économiques et Financiers

Les candidats devront fournir un business plan détaillé sur 30 ans incluant les hypothèses suivantes :

- Coûts d'investissement (CAPEX) : Détail de l'installation, raccordement Enedis et assurances.
- Dépenses d'exploitation (OPEX) : Supervision, maintenance préventive, nettoyage annuel et provision pour remplacement des onduleurs.
- Autres frais inhérents à l'opérations (IFER, frais de missions de Contrôles, frais d'urbanisme, ...)
- Analyse de rentabilité :
 - Calcul de l'économie annuelle moyenne sur 30 ans.
 - Calcul du Gain Net Cumulé à 30 ans.

- Temps de Retour sur Investissement (TRI) projet.
- Taux de Rentabilité Interne (TRI) sur 30 ans.
- Cette opération sera financée entièrement par un emprunt.

Dans ce sens, le candidat devra proposer les pistes de financements et de subventions éligibles au projet.

La demande d'accès au compte des fluides de la collectivité se fera par mail et devra être validée au préalable.

3. Livrables Graphiques et Analyse Comparative

Pour être recevable, le dossier du candidat devra impérativement comporter les visuels et graphiques suivants :

1. Courbe de charge et de production : Comparatif heure par heure entre la production brute et la consommation du site pour visualiser les reliquats.
2. Tableau des flux énergétiques : Ventilation entre énergie autoconsommée, énergie soutirée (réseau) et énergie injectée (surplus).
3. Comparatif de coût du kWh : Graphique comparant le coût du MWh Solaire (LCOE) face aux projections d'évolution des tarifs du réseau.
4. Bilan Environnemental : Quantité de CO2 évité sur 30 ans (en tonnes).
5. Plan d'implantations des structures projetées.

4. Critères de Jugement des Candidats

Critère	Pondération
Optimisation technique (Respect des taux d'autoconsommation maxi)	40%
Solidité du Business Plan (TRI et gain net sur 30 ans)	30%
Qualité architecturale (Intégration des ombrières sur le parking Brassens, Critères environnementaux)	20%
Garanties et Maintenance (pérennité du matériel et réactivité SAV)	10%

5. Visuels et Simulation

Il est demandé les visuels suivants :

- *Graphique 1 : Histogramme de la consommation vs Production PV mensuelle.*
- *Graphique 2 : Courbe de trésorerie cumulée montrant le point d'inflexion (Retour sur investissement).*
- *Graphique 3 : Schéma de principe du raccordement en autoconsommation collective.*

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC)

AMI : Conception et Installation d'Ombrières Photovoltaïques

Site : Parking de la Salle Brassens, L'Isle d'Espagnac

1. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la sélection d'un opérateur économique pour la mise en place d'une installation photovoltaïque en autoconsommation sur le parking de la salle Brassens.

Le projet s'appuie sur une étude de potentiel identifiant une puissance maximum de < 100 kWc pour un taux d'autoconsommation cible de 72%.

2. Calendrier de la consultation

Étape	Date prévisionnelle
Lancement de l'AMI	Jeudi 5 mars 2026
Visite de site obligatoire (sur RDV)	Entre le 16 et le 20 mars 2026
Date limite de réception des offres	Vendredi 8 avril 2026 à 12h00
Audition des candidats présélectionnés	A partir de la semaine du 27 avril 2026
Choix du lauréat par le Bureau Municipal sous réserve de l'obtention des financements.	Première quinzaine de mai 2026

3. Contenu du dossier de candidature

Chaque candidat devra transmettre un dossier comprenant deux parties distinctes :

A. Un Dossier Administratif :

- Lettre de candidature et présentation de l'entreprise.
- Attestations d'assurances (RC Décennale, RC Professionnelle).

- Références de projets similaires (ombrières de parking en autoconsommation).

B. Un Mémoire Technique et Financier (basé sur les données de l'étude) :

- Note technique : Plans d'implantation (environ 432 m²), fiches, fiches techniques des panneaux et onduleurs.
- Note énergétique : Graphiques de production brute, de consommation et de reliquat.
- Business Plan sur 30 ans : Détail de l'investissement, frais de maintenance, économie annuelle moyenne, Gain Net Cumulé, TRI et TR.
- Bilan Carbone : Justification des CO2 évités sur 30 ans.

4. Modalités de dépôt des offres

Les offres doivent être envoyées par courriel à st@mairie-lisledespagnac.fr (copie à compta@mairie-lisledespagnac.fr).

L'objet du mail devra être : *"AMI Photovoltaïque Brassens - NE PAS OUVRIR AVANT COPIL"*.

La date limite de réception des offres est fixée au vendredi 8 avril à 12h00.

5. Critères de sélection

Les offres seront évaluées selon les coefficients suivants :

1. Pertinence de l'analyse énergétique (40%) : Capacité à garantir le taux d'autoconsommation de 72% et le taux de couverture à 25%.
2. Viabilité économique et Gains (30%) : Optimisation du temps de retour sur investissement et montant du gain net cumulé sur 30 ans.
3. Qualité technique et insertion (20%) : Robustesse des structures, esthétique des ombrières et gestion du chantier. Critères environnementaux
4. Engagements de maintenance (10%) : Garanties sur le matériel et délais d'intervention en cas de panne.

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

Installation d'ombrières photovoltaïques en autoconsommation

Commune de L'Isle d'Espagnac (16340)

1. Identification de la collectivité

Ville de L'Isle-d'Espagnac Mairie
1 place François Mitterrand
16340 L'Isle d'Espagnac.

2. Objet de l'AMI

Dans le cadre de sa politique de transition énergétique et de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, la Ville de L'Isle d'Espagnac lance un appel à projets pour la conception, le financement, l'installation et la maintenance d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la Salle Brassens.

Le projet vise une installation inférieure à 100 kWc (environ 432 m²) avec un objectif fort d'autoconsommation pour **la collectivité** (taux cible de 72 %).

3. Caractéristiques principales

- Lieu : Parking de la Salle Brassens.
- Durée de la convention : 30 ans.
- Modèle économique : **Investissement porté par la collectivité** avec fourniture d'énergie en autoconsommation pour les bâtiments communaux.

4. Dossier de consultation

Le cahier des charges complet et le règlement de consultation sont à télécharger sur le site internet de la commune <https://lisledespagnac.fr/> .

5. Modalités de visite

Une visite de site est obligatoire pour la recevabilité des offres. Les candidats devront prendre rendez-vous avec les services techniques avant le 13 mars 2026.

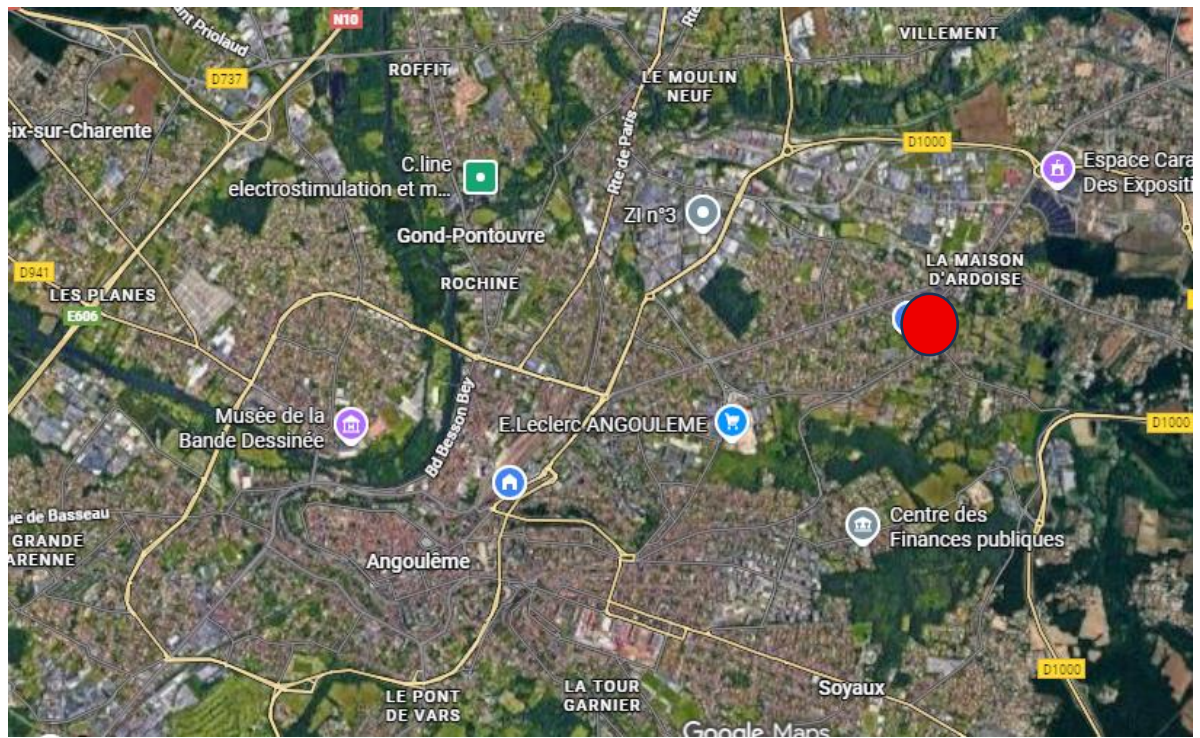
6. Date limite de réception des offres

Les propositions devront être transmises par voie électronique au plus tard le :
Vendredi 8 avril 2026 à 12h00.

7. Date d'envoi à la publication

Le jeudi 5 mars 2026.

Plan de situation



Plan de masse

